

SYSTEME TONAL DE L'AGNI, LANGUE KWA DE CÔTE D'IVOIRE

ASSANVO Amoikon Dyhie
Université Félix Houphouët-Boigny
adyhies@gmail.com

ETHIEN Serge Armel
Université Félix Houphouët-Boigny
etisarethien@yahoo.fr

GOUDALE Souahon Solange
Université Félix Houphouët-Boigny
solangeokan@yahoo.fr

Résumé : L'agni indénié a d'ores déjà été l'objet de diverses communications scientifiques sur les plans syntaxique, morphologique, phonétique et même sémantique. Cependant en dehors d'une esquisse sur le ton conduite par Retord (1980), on en sait que très peu sur le fonctionnement tonal de cette langue. Dans la présente étude, il s'agit d'observer la manifestation des harmonies ATR, avancement, vocalique et les manifestations du ton en agni. Mais d'ores et déjà, les études conduites par des chercheurs attestent l'existence de deux types de tons. Nous avons d'un côté les tons ponctuels, subdivisés en ton [B], ton [H] et ton [M]. Aussi, selon les documents consultés, il semble que le ton [M] soit le résultat d'un *downdrift* ou d'un *downstep* selon les contextes. Outre les trois tons ponctuels, l'on note la présence de tons modulés : [BH] et [HB]. À l'instar du ton [M], les tons modulés semblent être obtenus à partir d'une recombinaison tonale. Pour terminer, cette étude vise à apporter des éléments de compréhension du système prosodique de l'agni.

Mots-clés : Harmonie ATR, harmonie d'avancement, ton ponctuel, ton modulé, downdrift.

Abstract: Agni Indénié has already been the subject of various scientific papers on syntactic, morphological, phonetic and even semantic terms. However apart from a sketch on the tone led by Retord (1980), we know very little about the tonal functioning of this language. In the present study, it is necessary to observe the manifestation of ATR harmonies, vocalic advancement, and the manifestations of the tone in Agni. Besides, studies conducted by researchers attest to the existence of two types of tone. On one side we have mono-tones, subdivided into [L], [H] and [M]. Also, according to the documents consulted, it seems that the [M] tone is the result of a *downdrift* or a *downstep* according to the contexts. In addition to the three mono-tones, we note the presence of modulated poly-tones: [LH] and [HL]. Like the [M] tone, the modulated poly-tones seem to be obtained from a tonal recombination. Finally, this study aims to provide elements of understanding of the tonal system of the Agni for easy analysis.

Keywords: Harmony ATR, harmony of progress, punctual tone, modulated tone, downdrift.

Introduction

À partir des travaux de recherche de Retord (1972), Kéita (2008), Adouakou (2005), l'agni possède trois tons ponctuels : Bas [B], Haut [H] et Moyen [M], suivis de deux tons modulés : Bas-Haut [BH] et Haut-Bas [HB]. Il est à préciser que des trois tons ponctuels Bas [B], Haut [H] et Moyen [M], le dernier ton cité est une réalisation contextuelle des deux premiers. En effet, une séquence CV^{CV} ou CV^HCV^H est réalisée phonétiquement à une hauteur moyenne : CVCV ou CV^MCV^M. De même, un Bas [B] précédant un ton Haut [H] se réalise à une hauteur moyenne. Il en est de même pour un ton haut qui précède un ton bas. Plusieurs possibilités de réalisation de Moyen [M] sont attestées en agni (Cf. Assanvo 2010 : pp.49-57). Outre le ton Moyen [M], les deux tons modulés, c'est-à-dire Bas-Haut [BH] et Haut-Bas [HB] se réalisent dans un environnement de recomposition tonale. À la lumière des travaux de Kéita (2008), le ton modulé Bas-Haut [BH] (par exemple) est issu d'une élision d'une voyelle qui précède une spirante [r, l]. Abondant dans le même sens, Assanvo (2010 : p.56) déclare que lorsque « deux voyelles identiques se suivent, l'une d'elles s'amuie ; puis le ton de la voyelle effacée se propage sur la suivante, et ainsi de suite ». Cependant, ramant à contre-marée, Maurice (1982) postule plutôt pour l'existence d'accent tonique en lieu et place d'une intonation musicale. Selon le dernier cité, l'accent tonique est faiblement perceptible en agni. Cependant, Maurice ne précise pas dans ses démarches argumentatives le mode opératoire de l'accent tonique. C'est pourquoi au regard de la non-pertinence de l'accent tonique en agni, cette analyse mettra un point d'honneur sur les manifestations du ton. Mais avant de parvenir aux descriptions faites ci-dessus, il est important de se focaliser sur la problématique suivante : comment se manifeste le système prosodique de l'agni ? Dans la quête d'une réponse à cette préoccupation, cette étude sera scindée en deux articulations : système phonologique et les manifestations du ton en agni. Mais avant le déroulement des différents points de l'analyse, il n'est pas inutile de situer les cadres théoriques et méthodologiques.

0.1 Cadres méthodologiques et théoriques

Notre corpus de base a été réalisé en contexte écologique à partir d'un dictaphone en milieu rural en zone agni. Notons que les données présentes dans cette analyse sont issues dans un corpus d'environ 3500 items recueillis entre 2006 et 2010, lors de notre recherche pour la thèse de doctorat. Cependant pour la présente étude, les items concernés sont vaguement ceux de structure CV, CVCV et CCV. En effet, ces structures permettent de mettre en évidence les tons, l'harmonie vocalique et l'harmonie d'avancement de la racine de la langue (ATR). Par ailleurs, pour conduire à bien cette étude, nous nous inscrivons dans le cadre de la phonologie auto-segmentale ou non-linéaire dont les figures de proue sont Goldsmith (1990) et Pulleyblank (1986). L'un des principes de la phonologie auto-segmentale repose sur le postulant selon lequel « les

représentations phonologiques sont dominées par une structure prosodique hiérarchisée. », selon Costaouec (2002 :147) citant McCarthy et Prince (1986). Sur cette base, nous ferons usage des représentations de la phonologie auto-segmentale pour l'explication de certains phénomènes.

0.2 Hypothèse de recherche

Nous partons de l'hypothèse suivant laquelle le ton Bas [B] apparaît souvent par défaut, tandis que le ton Moyen résulterait du phénomène du *downdrift* ou *downstep*, et les tons modulés d'une recombinaison syllabique. Mais avant de dérouler notre analyse, rappelons le système phonologique de l'agni.

1. Système phonologique de l'agni

À partir des travaux de Assanvo (2010), l'agni indénié possède seize (16) voyelles, dont neuf (09) orales [i, ɪ, u, ʊ, e, ε, o, ɔ, a] et sept (07) nasales [ĩ, ã, õ, õ̃, ẽ, ẽ̃, ã̃]. Les seize voyelles que compte la langue sont à leur tour divisées en deux sous-classes, selon qu'il s'agit de voyelles [+ATR] ou [-ATR]. Considérons le tableau phonétique ci-dessous pour plus de précision.

(01)

Tableau phonétique vocalique

		VOYELLE ORALE		VOYELLE NASALE	
		Antérieur	Postérieur	Antérieur	Postérieur
Haut	[+ATR]	i	u	ĩ	ũ
	[-ATR]	ɪ	ʊ	ĩ̃	õ̃
Mi-fermé	[+ATR]	e	o	-	-
Mi-ouvert	[-ATR]	ε	ɔ	ẽ	õ̃
Ouvert		a		ã	

Outre les seize (16) voyelles, l'agni indénié possède vingt-deux (22) consonnes réparties en occlusives [p, b, m, t, d, n, c, ʃ, ɲ, k, g, ŋ], en fricatives [f, v, s, z, h], en semi-voyelles [j, w, ɥ] et en latérales [l, r]. Cependant, vu que les consonnes n'ont aucune incidence sur les tons, l'accent sera mis sur les voyelles.

1.1 Harmonie ATR

Avec quelques exceptions, l'harmonie d'avancement est fortement attestée dans les séquences CVCV, CVV, VCV, CVCVV, CVCVCV, avec un pourcentage atteignant les 95% (selon corpus de base). Outre, l'on constate une large distribution de la voyelle [a], qui tantôt s'associe avec les voyelles de type [-ATR], tantôt avec celles [+ATR]. À toute fin utile, considérons les cas suivants :

(02)

[bué]	<i>moitié</i>
[épo]	<i>margouillat</i>
[èluè]	<i>igname</i>
[bòte]	<i>rat</i>
[bólí]	<i>bouc</i>
[dàbiè]	<i>punaise</i>
[miáǵò]	<i>amitié</i>
[nìkè]	<i>chose</i>
[wòtríwa]	<i>cafard</i>
[fàblé]	<i>grâce</i>
[fití]	<i>fouiller</i>
[fòké]	<i>tomber malade</i>
[èsǵn]	<i>éléphant</i>
[èbòna]	<i>vipère</i>

Dans les langues kwa, le principe d'harmonie d'ATRité n'est pas respecté dans le cas des mots composés. En effet, la composition permet d'associer deux mots sémantiquement autonomes avec parfois élision de la dernière voyelle de la première séquence quand la seconde séquence est de type VCV. Lors de la composition, chaque item conserve son identité phonologique. En citant pour exemple [àsìékro] et [sikǎmlá], on remarque que les voyelles contenues dans chacune bases ne s'amalgame pas mutuellement. Pour plus détails sur la violation de l'harmonie ATR, admettons les exemples suivants :

(03)

[nzué] <i>eau</i>	+	[èhǵn]	<i>faim</i>	→	[nzuéhǵn]	<i>soif</i>
[àjé] <i>graine</i>	+	[tró]	<i>sauce</i>	→	[àjétró]	<i>sauce graine</i>
[sìkǎ] <i>argent</i>	+	[mlá]	<i>frais</i>	→	[sìkǎmlá]	<i>or</i>
[àwué] <i>voler</i>	+	[fwê]	<i>auteur</i>	→	[àwuéfwê]	<i>voleur</i>
[àsìé] <i>Assiè</i>	+	[kró]	<i>village</i>	→	[àsìékro]	<i>village d'Assiè</i>

1.2 Harmonie vocalique

Le phénomène d'harmonie vocalique n'est pas rependu dans le lexique agni. Dans la majorité des cas, l'harmonie se passe entre voyelles fermée [i, u, ɪ] et mi-fermée [e, o, ɛ], selon qu'il s'agit de trait [+ATR]. Aussi, compte tenu du statut particulier de la voyelle [a], il n'est pas rare qu'elle s'associe avec celles [+ATR] et [-ATR] : [tùma], [tòmúà], [mòdùá], etc. Pour des informations relatives à l'harmonie vocalique, considérerons quelques cas suivants :

(04)

[ènɪ̀nè]	<i>champignon</i>
[èfɪ̀lí]	<i>charbon</i>
[dùdó]	<i>mettre au dos</i>
[jénvié]	<i>mer</i>
[mòdùá]	<i>excréments</i>
[pìpé]	<i>découper</i>
[tùma]	<i>nasse</i>
[tòmúà]	<i>jarre</i>

2. Système tonologique

Dans certaines langues ivoiriennes, le ton est une unité lexicale au même titre que le phonème. Il permet, de ce fait, de distinguer deux unités lexicales. Dans les pages qui suivent, nous tenterons d'observer la pertinence des tons de l'agni. Pour rappel, les données disponibles attestent l'existence de deux types de tons : les tons ponctuels et les tons modulés. Dans le premier cas, nous avons trois (03) tons [B], [H] et [M]. Le dernier type de ton renferme les ton [BH et [HB].

2.1 Ton [H]

À partir de notre corpus de référence, le ton [H] intervient à des degrés différents. En effet, dans les énoncés comparatifs ci-dessous, le [H] peut faire office de complément d'objet, lorsque celui-ci est syntaxiquement absent de l'énoncé. Pour la pertinence de cet exposé, en s'appuyant sur les exemples (5) et (6), l'on remarque que le passage de [kòfí dí] *Koffi mange* à [kòfí dì èlùé] *Koffi mange de l'igname* occasionne une variation tonale sur le verbe [di] *manger* dans la chaîne parlée. Par ailleurs le cas des exemples (5) et (6) ne sont pas isolés. Il suffit d'observer les autres exemples en (07), (08), (09) et (10).

Ton [H]

(05)

kòfí	dí
Koffi	manger +HAB
<i>Koffi mange.</i>	

Ton [B]

(06)

kòfí	dì	èlùé
Koffi	manger +HAB	igname
<i>Koffi mange de l'igname.</i>		

(07)

kòfí	à	lí
Koffi	ACC	manger
<i>Koffi a mangé.</i>		

(08)

kòfí	à	lì	èlùé
Koffi	ACC	manger	igname
<i>Koffi a mangé de l'igname.</i>			

(09)

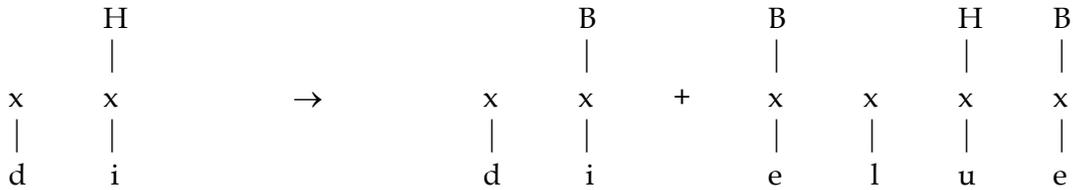
kòfí	lì-lí
Koffi	manger + ACC2
<i>Koffi avait mangé.</i>	

(10)

kòfí	lì-lì	èlùé
Koffi	manger + ACC2	igname
<i>Koffi avait mangé de l'igname.</i>		

En reprenant le passage de (05) à (06) au moyen de la phonologie auto-segmentale, nous avons :

(11)



À l'observation de la représentation ci-dessus, tout porte à croire que lors du passage de [SUJET + V^H] à [Sujet + V^B + COMP], l'on assiste à *downdrift* ou à une propagation régressive du ton de complément sur le verbe. Est-ce une simple déduction ou un fait phonologique attesté ? Avant de nous prononcer sur la question considérons les exemples en (12), (13) et (14).

(12)

kòfí fá
Koffi prendre + HAB
Koffi prend.

(13)

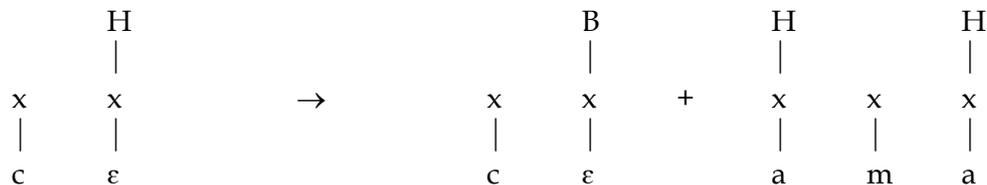
kòfí fá	cè	ámá
Koffi prendre+ HAB	partager	Ama
Koffi l'offre à Ama.		

(14)

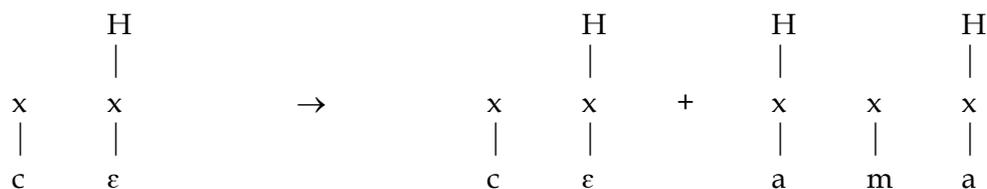
kòfí fà	màbòá	cè	ámá
Koffi prendre + HAB	chaussure	partager	Ama
Koffi offre la chaussure à Ama.			

En guise de réponse à la question posée plus haut, il semble que le processus du *downdrift* observé dans les exemples (07), (08), (09) et (10) ne soit pas le fait d'une propagation du ton de l'argument objet sur le verbe. En effet, à partir de l'exemple en (13) et (14), le résultat attendu n'est pas celui en usage dans la langue. Le fait est que [cè] dans l'exemple en (15) et (16) n'est pas porteur de [H], et ce, en dépit du ton [H] sur [ámá].

(15)



* (16)



Si l'abaissement tonal observé sur le verbe n'est le résultat d'une propagation, à quel phénomène phonologique doit-on cette explication ? Par hypothèse, nous pouvons postuler que le ton [H] sur le verbe exprime la possibilité d'une extension, c'est-à-dire l'ajout d'un complément d'objet ou même d'un adjectif. Soit l'exemple suivant :

(17)

kòfí	kó
Koffi	aller + HAB
<i>Koffi va.</i>	

(18)

kòfí	kò	nòtó
Koffi	aller + HAB	hôpital
<i>Koffi va l'hôpital.</i>		

En vertu des propriétés idiosyncratiques ou du filtre lexical, [kó] *partir* est un verbe monadique, c'est-à-dire n'admet pas de complément d'objet. Sur cette base, on s'attend à une stabilité tonale sur ce type de verbe. Mais le fait d'avoir une variation de ton sur [kó] *partir* en contexte d'adjectif : [nòtó] *hôpital* permet de confirmer l'hypothèse selon laquelle le ton [H] du verbe pourrait traduire un énoncé inachevé. Par ailleurs, à la suite des manifestations du ton [H], passons au ton ponctuel ton [B].

2.2 Ton [B]

En tenant compte des manifestations du [H], dans un énoncé, le ton [B] exprime la présence d'un argument objet ou d'un adjectif à la suite du verbe. Il traduit, en d'autres termes, un énoncé achevé. En outre, à partir des travaux de recherche de Assanvo (2012), il semble que le ton [B] soit d'office imposé dans les mots redoublés. En effet, « lors du redoublement d'un verbe de structure CV, dans la forme d'arrivée, le préfixe doit supporter un ton d'office, c'est-à-dire un ton d'épenthèse », Assanvo (2012 : p.157). À titre d'illustration, considérons les exemples qui suivent :

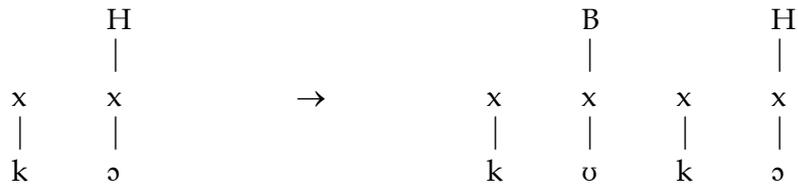
(19)

kó	kùkó	<i>partir</i>
sí	sìsì	<i>connaître</i>
fó	fòfó	<i>maigrir</i>
dé	dìdè	<i>tenir</i>
pé	pìpè	<i>couper</i>

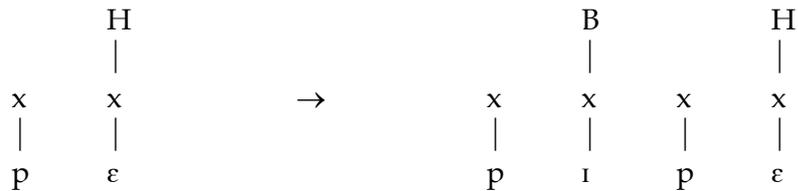
Corpus extrait Assanvo (2016 :85)

Le redoublement fait apparaître une voyelle sémantiquement [+HAUT] en position CV₁ dans la structure CV₁CV₂. La voyelle [+HAUT] est fonction de celle de la base. En effet, lorsque la voyelle de la base est de type antérieur, la voyelle d'épenthèse est [i] ou [ɪ], selon que l'on ait affaire à une voyelle [+ATR] ou [-ATR] ; dans le cas contraire, la voyelle obtenue est soit [u] soit [ʊ], comme le montrent les représentations ci-dessous :

* (20)



* (21)



À l'observation des représentations ci-dessus, la présence du ton [B] est l'apanage exclusif d'un redoublement syllabique ou présence d'argument interne. Cependant, en langue agni, il est commun que le ton de la première syllabe d'un item lexical de structure CVCV porte un ton [B], c'est-à-dire CV^BCV^H. Soit les illustrations suivantes :

(22)

CV ^B CV ^H	[jàsí]	<i>talon</i>
	[jádí]	<i>cuisine</i>
	[tòfí]	<i>percer</i>
	[sòsròré]	<i>buisson</i>
	[pùké]	<i>Fendre</i>

Bien que dans les structures de type CV₁CV₂, CV₁ soit le siège exclusif du ton [B], il n'est pas non plus exclu d'avoir des structures de CV^HCV^X dans le lexique agni, comme le montrent les illustrations suivantes :

(23)

CV ^H CV ^X	[híá]	<i>pencher</i>
	[jénvié]	<i>mer</i>
	[sámvé]	<i>clef</i>
	[sábácó]	<i>coude</i>
	[ámá]	<i>Ama (patronyme)</i>
	[síyà]	<i>célibataire</i>

En dehors de la configuration ci-dessus, dans les analyses portant sur les spécificateurs agni, Assanvo (2012) a scindé les noms en deux classes. Nous avons d'un côté les noms comptables, et de l'autre les noms non-comptables. La particularité de la dernière classe citée est leur structure morphologique. En effet, les noms non-comptables sont reconnaissables par la préfixation en /N_/. Notons que ce préfixe a le comportement d'une syllabe à part entière. Il porte, d'ailleurs, un ton épenthèse, soit N^BCV^X :

(24)

N^BCV^X	[ɲgàtíè]	<i>arachide</i>
	[ɲglé]	<i>intelligence</i>
	[ɲgùá]	<i>beurre de karité</i>
	[ɲnaɲ]	<i>viande</i>
	[ɲdùtrè]	<i>poussière</i>
	[ɲdré]	<i>poils</i>
	[ɲdré]	<i>poils</i>
	[ɲdrèlé]	<i>herbe</i>
	[ɲzùé]	<i>diastème</i>
	[ɲɲré]	<i>eau</i>
[ɲɲé]	<i>sel</i>	

Comme il a été donné d’observer, le ton [B] a plusieurs contextes de réalisation, selon qu’il s’agit d’une voyelle épenthèse, d’une pré-nasale ou même pour marquer la présence d’un complément d’objet après le verbe. Outre ces contextes d’apparition, dans certaines configurations, notamment CV^HCV^HCV^B et CV^BCV^BV^H, le ton [B] est réalisé à une hauteur super-bas. En effet, dans un contexte CV¹CV²CV³, où CV³ est porteur de ton [B], tandis que CV¹CV² sont de ton [H], on assiste à un léger abaissement sur les différents tons en présence. Ainsi, on passe de [H] à [M], et de [B] à [B-] sous l’échelle acoustique. À toute fin utile, considérons la représentation suivante :

- Séquence CV^HCV^HCV^B

(25)

	H		H		B			M		M		B-
x	x	x	x	x	x	→	x	x	x	x	x	x
m	ɔ	b	ɔ	l	ɛ		m	ɔ	b	ɔ	l	ɛ
			[móɓɔ́lè]			=	[mɔ̄bɔ̄lè̄]			<i>guêpe</i>		

Cependant sous l’échelle acoustique, dans une séquence CV^BCV^BV^H, les deux premières syllabes connaissent une élévation d’un cran lorsque la dernière syllabe de la séquence porte un ton [H], comme dans le présente la suite ci-dessous :

- Séquence CV^BCV^BV^H

(26)

	B		B	H		M		M	H
x	x	x	x	x	→	x	x	x	x
m	u	s	u	e		m	u	s	u
	[mùsùé]		=	[mũsũé]		<i>mystère</i>			

2.3 Ton [M]

Comme ébauché dans les configurations ci-dessus, le ton moyen est l'apanage d'un environnement (abaissement ou élévation) de tonèmes /H/ ou /B/. Cela dit, un tonème /H/ précédant un tonème /B/ est réalisé à une hauteur moyenne. De même, un tonème /B/ est réalisé comme un ton [M] lorsqu'il est directement suivi du tonème /H/. En s'appuyant sur la séquence en (51), un ton moyen pour provenir d'une élévation du tonèmes /B/. De fait, dans une séquence CV^BCV^BCV^H, CV₁ et CV₂ sont réalisés à une hauteur moyenne lorsque CV₃ porte un ton [H]. C'est d'ailleurs ce que disent Retord (1980), Adouakou (2005), Kéita (2008) et Koffi (1990). Par ailleurs, si le ton moyen est la contextualisation des tonèmes /H/ ou /B/, qu'en est-il des tons modulés ? En guise de tentative de réponse à cette interrogation, considérons l'examen des tons modulés [HB] et [BH].

2.4 Tons modulés [HB] ou [BH]

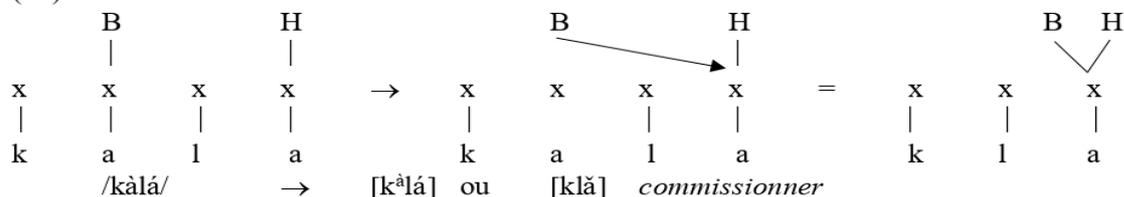
À partir des travaux de Kéita (2008), Éhilé (2009) et Ethien (2016), nous en savons un peu plus sur les tons [HB] ou [BH]. En effet, les tons modulés sont le résultat de deux phénomènes. Il s'agit en l'occurrence de l'affaiblissement ou d'amuïssement vocalique et l'allongement vocalique. Dans ces cas, les tons modulés [HB] ou [BH] sont obtenus à partir de recomposition tonale, nous soutient Kéita (2008). Parlant d'élision vocalique, Assanvo (2012) pense que cela n'est possible que dans certains cas. En effet, dans une structure lexicale de type C₁V^BC₂V^B reconfigurée à [CCV^{BH}], la seconde consonne, c'est-à-dire [C₂] est soit une latérale [l] soit une vibrante [r]. À titre d'exemple, dans les monèmes de la liste ci-dessous, [kla] *commissionner*, [srî] *rire* ou [plē] *dribler* proviennent de l'effacement de la voyelle V₁, puis du report tonal de la voyelle amuïe sur la seconde.

- Cas d'affaiblissement ou d'amuissement

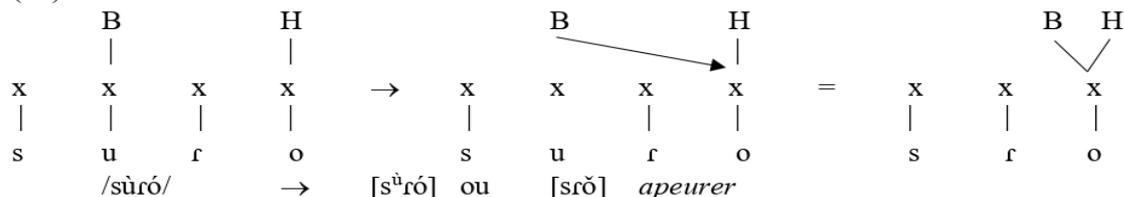
(27)

/kàlá/	→	[k ^à lá]	ou	[klǎ]	<i>commissionner</i>
/sùró/	→	[s ^ù ró]	ou	[srǒ]	<i>apeurer</i>
/sóro/	→	[s ^ó rò]	ou	[srò]	<i>aligner</i>
/gúlò/	→	[g ^ù lò]	ou	[glò]	<i>affamer</i>
/bíli/	→	[b ^í li]	ou	[blī]	<i>battre</i>
/sínì/	→	[s ^í ri]	ou	[srī]	<i>rire</i>
/kìlé/	→	[k ^ì lé]	ou	[klě]	<i>montrer</i>
/pìlé/	→	[p ^ì lé]	ou	[plě]	<i>dribler</i>
/tèré/	→	[t ^è re]	ou	[trě]	<i>élargir</i>

(28)



(29)

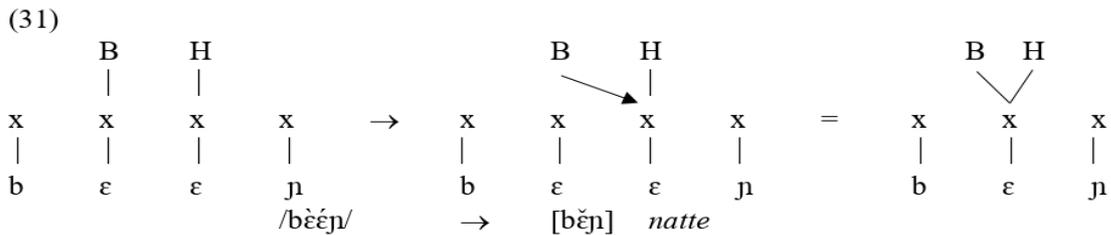
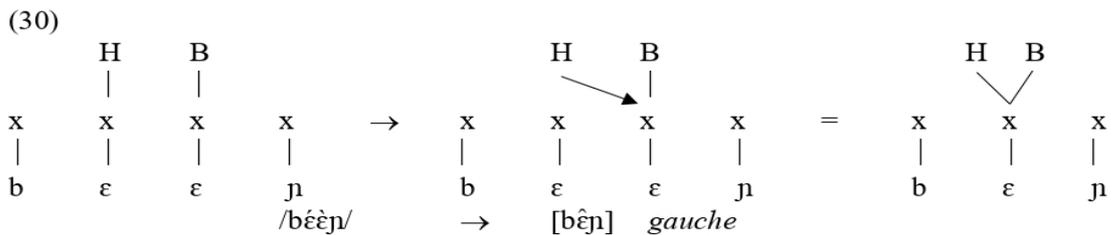


Parmi les chercheurs rejetant le principe tons modulés phonologique dans les langues Kwa de Côte d'Ivoire, nous avons Kossonou (2005). D'après ce chercheur, les tons modulés observés dans certains items monosyllabiques proviennent en réalité de la recomposition de séquences CVV, et ce en vertu du *Principe du contour obligatoire (PCO)*. Par convention terminologique : « Le PCO régit la composition des lignes mélodique des représentations sous-jacentes. Selon ce principe, des éléments contigus d'une mélodie ne peuvent pas être identiques, plus formellement, pour toute suite a, b, a ≠ b. », Bohas (1991 : p.119). En effet, en vertu du principe du contour obligatoire, deux voyelles identiques ne peuvent coexister au sein d'un même item. L'application stricte du PCO engendre une recomposition dans les items de la liste suivante :

- Cas d'allongement

/bàá/	→	[bā]	<i>petit</i>
/káá/	→	[kā]	<i>peu ou petit</i>
/bèèɲ/	→	[bêɲ]	<i>gauche</i>
/běěɲ/	→	[běɲ]	<i>natte</i>
/fóòŋ/	→	[fôŋ]	<i>droit</i>
/tùmaá/	→	[tùma]	<i>nasse</i>
/sìkaá/	→	[sìka]	<i>argent</i>
/èsòòɲ/	→	[èsôɲ]	<i>éléphant</i>

En termes de configuration sur l'axe de la phonologie auto-segmentale, nous avons ceci :



Conclusion

Au terme de cette étude portant sur le système tonal de l'agni, nous faisons deux constats. Suivant le premier constat, l'on note un accord entre voyelles (au sein du même mot) selon qu'il s'agit d'harmonie ATR ou d'harmonie vocalique. Concernant l'accord de l'harmonie d'ATRité, une violation est généralement attestée dans la construction des noms composés. Aussi est-il observé une large distribution de la voyelle centrale [a] entre les noms de type [-ATR] et [+ATR]. Le second constat de cette analyse touche le système tonologique. À ce niveau, les tons ponctuels ont une fonction grammaticale au sein de l'énoncé verbal. En effet, alors le ton [H] exprime la possibilité d'extension de l'énoncé, par l'ajout soit d'un complément d'objet (lorsque le verbe est dyadique) ou d'un adjectif (cas des verbes monadiques), la présence du ton [B] indique que le nombre de constituants ou gabarits requis par l'énoncé est atteint. En outre, il a été donné d'observer que le ton [M] n'apparaît que sous réserve de certains environnements. De façon détaillée, deux tons ponctuels suivis d'un ton bas sont

réalisés à une hauteur moyenne. Dans les mêmes conditions de l'échelle mélodique, deux tons bas connaissent une élévation substantielle lorsqu'ils sont suivis d'un ton haut au sein du même monème. Au regard de la réalisation conditionnelle du ton [M], il doit être considéré comme un élément non pertinent. À la suite des tonèmes /B/ et /H/, l'accent a été mis sur les tons modulés : [BH] et [HH]. Par principe ceux-ci ne sont obtenus que par recomposition syllabique.

Références bibliographiques

ASSANVO Amoikon Dyhie. 2010. *La syntaxe de l'agni indénié*. Thèse de doctorat. Université de Cocody – Abidjan.

ASSANVO Amoikon Dyhie. 2012. *Syntaxe de l'agni indénié*. Éditions Universitaires Européennes, Saarbrücken (Allemagne).

ASSANVO Amoikon Dyhie. 2012. « Détermination nominale de l'agni, langue Kwa de Côte d'Ivoire ». In *Studii de gramatică contrastivă (Trad. Fr. : Étude grammaticale et contrastive)*, Universitatea din Pitești (Roumanie), n°18, pp.07-21.

ASSANVO Amoikon Dyhie. 2016. « Sémantisme du préfixe réduplicatif en agni indénié ». *Cheminements linguistiques, Mélanges en hommage à N'Guessan Jérémie KOUADIO*. Éditions Universitaires Européennes, Saarbrücken (Allemagne), décembre, 82-98.

COSTAOUEC Denis. 2002. *De nouvelles phonologies ? Sur quelques évolutions récentes de la phonologie générative*. Presses Universitaires de France | « La linguistique », /2 Vol. 38 | pages 139 à 158

ETHIEN Serge Armel. 2016. *Étude énonciative de l'agni indénié, langue Kwa de Côte d'Ivoire*. Thèse de doctorat unique. Université Félix Houphouët-Boigny, département des Sciences du Langage.

GOLDSMITH John. 1990. *Autosegmental & metrical phonology*. Oxford: Basil Blackweell, 376.

KÉITA Mamadou. 2008. *Système morpho-phonologique de l'agni: complexité vocalique, complexité tonale et récupération du gabarit en agni*. Université Denis Diderot, Paris 7, 345p.

MAURICE Delafosse, 1982. « Essai de manuel de la langue Agni-Baoulé ». Atlas des langues Kwa de Côte d'Ivoire, ILA, Abidjan, 226p.

MCCARTHY John & Prince Alan. 1986. *Prosodic morphology*. Ms., University of Massachusetts, Amherst, and Brandeis University, Waltham, Mass.

- PULLEYBLANK Douglas. 1986. *Tone in Lexical Phonology*. Dordrecht: D. Reidel Publishing.
- RETORD Georges. 1980. *Étude radiocinématographique des articulations de l'agni Sanwi*. Thèse de doctorat d'État, Université de Lille III.